





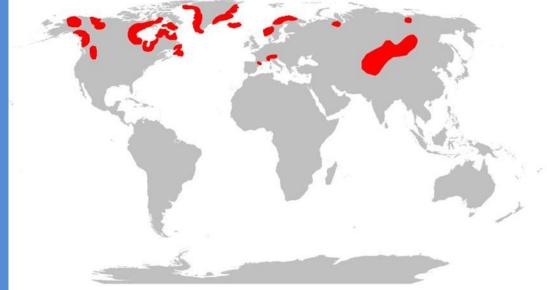
Vallon de Fontanalbe : stations de *Drosera* rotundifolia

Tende (06)



Les espaces agro-pastoraux occupent plus de la moitié du territoire du Parc. Les Conservatoires botaniques nationaux y ont mené une étude concernant les zones humides (dans le cadre d'un projet européen ALCOTRA Paysage).

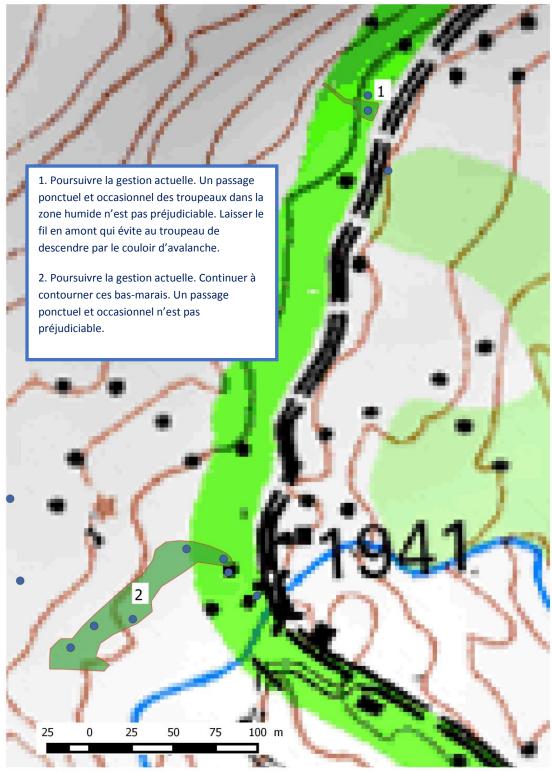
Il s'agit d'un état des lieux mené durant l'été 2014. La difficulté est de savoir si les pratiques actuelles permettent de préserver les paysages ou au contraire les détériorent, et de quand datent les dégradations observées. Ainsi, il s'agit, en concertation avec le berger et l'éleveur, de mieux comprendre les pratiques à maintenir ou à améliorer à l'avenir, en tenant compte des contraintes, besoins ou obligations pour la conduite des troupeaux.



2014

Parmi les zones humides remarquables présentes sur le territoire du Parc, les bas marais à *Carex bicolor* sont les plus remarquables : très rares, hérités de la période des glaciations, en limite de répartition sud, ils abritent plusieurs espèces protégées. Mais tous les autres types de zones humides méritent également notre attention : ce sont des milieux fragiles et sensibles.

Ci-contre : aire de répartition des basmarais à *Carex bicolor*



Le vallon en deux mots

Les deux secteurs principaux de bas-marais abritant des populations de Rossolis à feuilles rondes sont dans un bon état de conservation. Dans l'état actuel, ces zones humides ne semblent pas ou peu fréquentées par les troupeaux.



ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET RECOMMANDATIONS DE GESTION



- Présence d'espèces et d'habitats patrimoniaux
- Présence de sphaignes

Cette mouillère de pente, présente au d'un couloir d'avalanche parcourue par des ruissellements, est dominée par le Trichophore cespiteux. Elle abrite une population de Rossolis à feuilles rondes qui profite des ouvertures du tapis herbacé pour se développer. Des sphaignes sont également présentes. Un passage ponctuel du troupeau dans cette zone ne semble pas poser de problème, piétinement induisant la création de petites d'érosion favorisant zones même l'apparition du Rossolis.



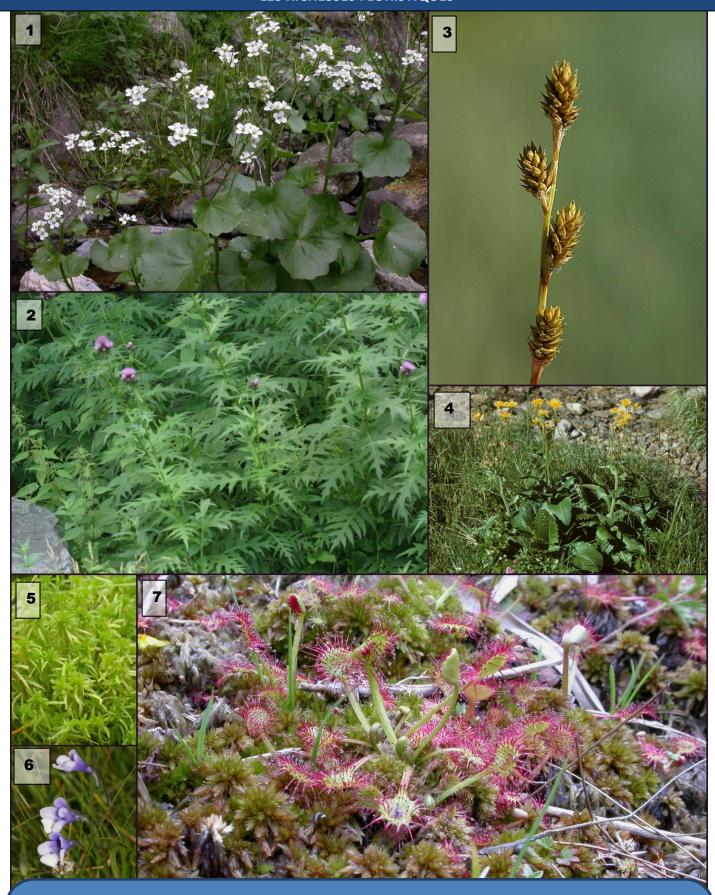
- Présence d'espèces et d'habitats patrimoniaux
- Présence de sphaignes

Vaste zone de bas-marais tourbeux à Trichophore cespiteux et Laîche noire, parcourue par des ruisselets, elle abrite également une population de Rossolis à feuilles rondes, qui se développe dans de petites ouvertures. Cette zone humide ne semble pas parcourue par le troupeau.

Qu'est-ce que l'état de conservation d'un habitat ?

Mesurer l'état de conservation d'un habitat équivaut à évaluer sa santé, son fonctionnement. Par exemple, une zone humide a besoin d'eau pour fonctionner. La quantité d'eau peut varier ainsi que sa qualité, ce qui affecte directement le fonctionnement du milieu et sa pérennité, donc sa conservation. L'habitat est une unité de végétation qui résulte des multiples facteurs du milieu (l'eau, la lumière, les nutriments...). Quand une tourbière est en mauvais état de conservation, cela signifie que son fonctionnement ne permet plus son maintien, elle sera remplacée par un habitat de moindre valeur patrimoniale en termes de biodiversité.

LES RICHESSES FLORISTIQUES



- 1. Cardamine à feuilles d'asaret (Cardamine asarifolia) Protection régionale PACA
- 2. Cirse des montagnes (Cirsium alsophilum) Protection régionale PACA
- 3. Laîche courte (Carex curta) Protection régionale PACA
- 4. Séneçon de Balbis (Teprhoseris balbisiana) Protection régionale PACA
- 5. Sphaigne (*Sphagnum teres*)
- 6. Grassette d'Arvet-Touvet (Pinguicula arvetii) Protection régionale PACA
- 7. Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)) Protection nationale